

info

VERNEUIL

EN BOURBONNAIS



AUTOMNE 2024

Edito

Entre nous,

Un chantier qui progresse bien à l'école, le bar « Le Verneuil » qui réveille un bistrot endormi et redonne vie au bourg durant l'été, l'ouverture de nouvelles chambres d'hôtes, des manifestations ou expositions réussies, des maisons vendues et de nouveaux habitants auxquels je souhaite la bienvenue, Verneuil peut avoir le sourire.

Dans la vie d'une municipalité, il y a parfois des moments où l'on rencontre des difficultés et d'autres où la satisfaction est de mise alors sachons les apprécier.

D'autant plus que

l'avenir est plus qu'incertain puisque le nouveau ministre de l'économie reprend un discours entendu depuis plusieurs semaines. Discours qui insinue que le déficit du budget de l'Etat est dû en grande partie, aux dépenses des collectivités territoriales. Ce qui fait craindre un gel des aides de l'Etat qui équivaldrait à une baisse au regard de l'inflation ou voire même, dans certains cas, une baisse directe de certaines aides.

Pour exemple sur le plan local, en se renseignant auprès de la DRAC sur le dossier de restauration de la

chapelle de l'église toujours en cours d'instruction depuis de longs mois, nous avons appris que la dotation initialement prévue de 50% pour ces travaux est abaissée à 40%.

Alors certes des discussions vont avoir lieu mais il paraît évident que la réalisation de projets futurs ne sera pas facilitée.

Attendons de voir quel impact le budget de rigueur annoncé par l'Etat aura sur les finances des collectivités.

Bien à vous,
Daniel Léger

Dans ce numéro :

| | |
|--|----|
| Edito | 2 |
| Les expos estivales très fréquentées ; Cérémonie du 11 novembre | 3 |
| Conseil municipal du 2 juillet | 4 |
| Conseil municipal du 2 juillet ; Etat civil | 5 |
| L'école en chantier | 6 |
| Exposition « l'art du plumassier » | 7 |
| Ouverture du bar associatif ; Zones mal couvertes en téléphonie mobile | 8 |
| Le P'tit marché de Barnabé ; Festival Viticole et Gourmand | 9 |
| Sur le chemin de l'école | 10 |
| Palmarès du fleurissement | 11 |
| Une belle rando ; Nouvelles chambres d'hôtes | 12 |

Les expos estivales très fréquentées!

Si le mois de juillet a été calme comme partout en raison d'une météo maussade, la fréquentation touristique du mois d'août a été beaucoup plus importante. En parcourant les rues du village, les visiteurs ont apprécié notre traditionnelle Balade des épouvantails ainsi que les photos témoins de temps anciens. Les expositions variées (peintures, sculptures, création de bijoux...) à la Chapelle Notre Dame sur l'Eau, l'art du

plumassier au musée du Lavage et du Repassage ainsi que les peintres à la Maison du

Tourisme ont connu une belle affluence.



Cérémonie du 11 novembre

Pour ne pas oublier plus de 18 millions de morts, d'invalides et de mutilés de la guerre 1914-1918, une cérémonie est organisée dans chaque commune pour honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans ce conflit meurtrier.



Les verneuillois sont invités à se rassembler à 11h devant la mairie pour se rendre au monument aux morts.

Après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la

salle communale des Tilleuls.



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Avis sur la demande d'autorisation environnementale d'un projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de Bransat

Le Maire rappelle que le projet consiste en la création d'un parc de 4 éoliennes de 5.6 MW de puissance unitaire, soit 22.4 MW de puissance totale sur le territoire de la commune de Bransat. Ce projet sera porté par la société ABO WIND, spécialisée dans la création et l'exploitation de parc éolien.

La commune étant comprise dans un rayon de 6 kms prévu à la nomenclature des installations classées, le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale d'implantation de ce parc éolien sur la commune de Bransat.

Considérant l'arrêté préfectoral N° 981/2024 portant ouverture d'une enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale pour l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Bransat,

Considérant l'avis de la DGAC (Direction Générale de l'aviation civile) en date du 23 mars 2023

Considérant l'avis de la DSAE (Direction de la Sécurité Aéronautique d'Etat) en date du 16 février 2023,

Considérant l'avis de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité environnementale) en date du 30 janvier 2024,

Considérant l'enquête publique prescrite du 3 juin au 5 juillet 2024,

Considérant l'ensemble des pièces consultables par le public sur support papier au sein de la commune ou bien par voie dématérialisée sur la plateforme : <https://www.registre-dematerialise.fr/5404>

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret et à 2 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions, émet un avis défavorable sur la demande d'autorisation environnementale pour l'implantation d'un parc éolien sur la commune de Bransat.

Convention fixant les conditions d'entretien des Poteaux Incendie (P.I) par le Sivom d'Eau et assainissement (SEA)

Le maire présente la nouvelle convention à intervenir entre la commune et le SEA Rive Gauche Allier pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025. Celle-ci a pour but de définir les conditions suivant lesquelles le SEA Rive Gauche Allier entretiendra en tant que simple prestataire de service, le bon état de fonctionnement des poteaux incendie (P.I). La convention détermine notamment :

- ◆ les conditions techniques de l'entretien,
- ◆ les conditions financières,
- ◆ la périodicité des contrôles

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le maire pour signer la convention.

Protection des données à caractère personnel, Délégué mutualisé à la protection des données

Le maire rappelle que le 25 septembre 2018, le conseil municipal a nommé l'ATDA en tant que délégué à la protection des données.

Le maire présente la nouvelle convention à intervenir entre les deux structures. Celle-ci a pour objectif de définir les conditions d'adhésion au service optionnel de l'ATDA : protection des données à caractère personnel suivant l'article 2 des statuts de l'ATDA.

La convention précise notamment :

- ◆ Les missions du délégué à la protection des données
- ◆ L'engagement du responsable de traitement
- ◆ Les relations entre le délégué à la protection des données et le responsable de traitement
- ◆ Les relations entre le délégué à la protection des données et l'autorité de contrôle

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate le maire pour signer la convention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2024

Mise en place d'une convention de location à titre gratuit pour le bar associatif

Après renseignements pris auprès de la Préfecture, le maire propose de mettre en place une convention de location à titre gratuit.

Considérant la nécessité de préciser les règles de mise à disposition de la licence IV,

Considérant la nécessité de préciser un certain nombre de points liés à l'exploitation de la licence IV.

Le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer cette convention. M. LEGRAND et M. ZAI-DINERAITE, conseillers intéressés ne prennent pas part au vote.

Le conseil municipal, à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, autorise le maire à signer la convention avec l'association, « Le Verneuil ».

Vote d'une subvention pour le bar associatif

Afin de pouvoir aider l'association dans le démarrage de ses activités, le maire propose que la commune lui verse une subvention exceptionnelle.

Considérant la création de l'association sous le numéro W032007300 en date du 1^{er} juillet,

Considérant la nécessité pour elle d'acquérir de la marchandise

Le maire propose le versement de la somme de 700 €.

Le conseil municipal, à 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne son accord pour le versement d'une subvention de 700 € auprès de l'association « Le Verneuil ». Une décision modificative sera effectuée sur le BP 2024.

Ouverture d'une ligne de crédits

Le maire rappelle que dans sa séance du 8 avril, le conseil a mandaté le maire pour faire les démarches nécessaires à l'obtention d'une ligne de crédits pour faire face au décalage entre la réalisation des dépenses et la rentrée des subventions et dotations.

Après avoir entendu le rapport du maire concernant les deux propositions reçues ; celle du Crédit Agricole et celle de la Caisse d'Epargne.

Vu les conditions financières de la ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne, le conseil municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ligne de crédit interactive de :

Montant : 100 000 Euros

Durée : 365 jours

Taux d'intérêt : Taux fixe de 3,99 %

Commission de non-utilisation : 0,25 %

Frais de dossier : 0,20 % du montant de la ligne de trésorerie

Etat civil

Décès

M. Patrick MOISSON, le 15 août 2024 à Clermont-Ferrand



Naissance

Clément PINEL, né le 7 septembre 2024 à Vichy

L'école en chantier

Les travaux de rénovation énergétique de l'école avancent bien. Le suivi de l'entreprise DBI façades est régulier et l'équipe qui intervient sur les murs extérieurs est sérieuse et fournit un travail de qualité comme le constatent l'architecte et la commission travaux chaque semaine lors des réunions de chantier.

La façade côté cour est pratiquement terminée. Les pignons et la façade côté route seront achevés dans la première quinzaine d'octobre.

La partie électricité est réalisée avec le remplacement de l'éclairage par des luminaires à leds.

En raison des délais de livraison, la pose des huisseries a été retardée mais devrait commencer pendant les vacances de toussaint. Avec les finitions, sauf imprévu, le chantier s'achèvera fin novembre.

Dès cet hiver, élèves, enseignants et locataires vont donc gagner en confort et les économies d'énergie seront notables.



Pose de l'isolant



Pose de l'isolant



Enduit façade côté cour



Réunion de chantier

Exposition « l'Art du Plumassier »

Accompagnée du maire, Daniel Léger, madame le Préfet, Pascale Trimbach a coupé le ruban avec Micky Gauthier, présidente de l'association des amis du Musée du Lavage et du repassage, pour inaugurer l'exposition temporaire sur « l'art du plumassier » présentée par Céline Couedou.

Micky Gauthier a retracé l'histoire du musée créé par Jacques Lebrun dont la collection a été léguée à la commune après son décès.



avec leurs couleurs naturelles soit en les colorant avec des teintures obtenues à partir de plantes.



Une création de Céline Couedou, plumassière.

Installé dans la Grange aux Dîmes datant du XIV^{ème} siècle, il retrace la chronologie originale des fers à repasser du monde entier et de diverses époques et présente les méthodes utilisées depuis 206 avant J-C jusqu'à nos jours pour lisser le linge.

Chaque année, une exposition temporaire vient enrichir l'exposition permanente. Après l'art du fleuriste artificiel, l'an passé, c'est l'art du plumassier qui était présenté cette année par Céline Couedou.

Au cours de la visite, celle-ci a expliqué, avec passion, les différentes techniques employées soit en utilisant des plumes



Ouverture du Bar associatif

Le bar associatif « Le Verneuil » a ouvert ses portes début août. Christophe Legrand, président, gère l'association. Une quinzaine de bénévoles se sont relayés pour tenir le bar en août et septembre.

De nombreux verneuillois ont apprécié de retrouver ce lieu de rencontre convivial et les touristes ont salué l'initiative.

Ce lieu de vie qui manquait au village a été le théâtre d'échanges sympathiques avec des visiteurs venus de régions et même de pays lointains.



En attendant que le bâtiment puisse être restauré et que ce lieu retrouve sa vocation de bar-restaurant « Le Verneuil » assurera l'intérim.



Même nos amis les chiens peuvent se reposer

Zones mal couvertes en téléphonie mobile

La qualité de la couverture mobile des territoires représente un enjeu essentiel pour garantir l'égalité d'accès aux services publics et accompagner le développement des politiques publiques en matière d'attractivité économique, touristique, de santé etc...

Aussi l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires sou-

haite identifier et cartographier les zones où la couverture mobile demeure insuffisante.

C'est pourquoi, le Conseil Départemental souhaite apporter son soutien et son expertise aux communes et mettra à leur disposition une plateforme qui permettra de recenser les zones mal couvertes.

Dans cet objectif, chaque habitant recevra prochainement dans sa boîte aux lettres un questionnaire à remplir et à retourner à la mairie.

La collaboration de chacun permettra dans un premier temps d'évaluer la couverture réelle sur la commune.

Le P'tit marché de Barnabé confirme son succès

La place de la Fontaine était encore bien garnie lors des deux « P'tit marché de Barnabé ». Avec 130 personnes installées pour pique niquer lors du premier et 170 lors de la 2ème édition, le succès de cette formule se confirme d'année en année et prend de l'ampleur. L'ambiance de ce moment où

l'on partage un repas confectionné auprès des producteurs est chaleureuse et très appréciée.



Festival Viticole et Gourmand

Depuis de nombreuses années, l'association Rouc'Ouzenan organise, en partenariat avec la municipalité une manifestation dans le cadre du Festival Viticole et Gourmand.

Cette année, l'apéro concert avec le groupe « Rock Reserv » a connu un vif succès.

Les musiciens ont enflammé le

public avec un tour dans le classic rock des 50'S aux 80'S des terres british aux USA sans oublier un petit détour par la France.

Le public s'est éclaté en dégustant la planche de cochonaille et les crêpes proposées par le « Bouchon bourbonnais » dans le cadre champêtre de la Motte Coquet.



Sur le chemin de l'école

Plusieurs projets vont être réalisés à l'école de Verneuil-en-Bourbonnais pour l'année scolaire 2024-2025.

Tout d'abord, un projet théâtre et musique en partenariat avec la Communauté de Communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne (créateur de ce projet) ainsi que la mairie et les habitants de Verneuil. Deux musiciens vont intervenir auprès des élèves pour travailler les circle songs ainsi qu'un comédien pour travailler le théâtre.

Ensuite, un projet qui concerne les CM1 et les CM2, sur la fresque du climat en partenariat

avec Bernard Perrin qui est animateur bénévole de l'association « La Fresque du Climat ».

En troisième, un projet sur le handicap et le paralympisme, qui concerne la classe des CE2-CM1 avec une intervention de l'APF France handicap Allier 03 sur une demi-journée.

Une sortie au CNCS à Moulins (Centre National du Costume et de la Scène) prévue le mardi 24 septembre 2024 toute la journée pour une visite de l'exposition ainsi qu'un atelier artistique.

Toute l'école va bénéficier de l'abonnement des Incorruptibles.

La MPF (Maison de Protection des Familles de l'Allier) va intervenir auprès des élèves de CM1 et CM2 sur la thématique du respect.



La classe
de CE2 /CM1
De Marine Quaire
(Directrice)

La classe de CM1 / CM2
de Karine Meneboo,
accompagné d'Angélique,
cantinière et de Céline,
agent d'animation



Palmarès du fleurissement 2024

Lors de son passage du 3 juillet 2024, le jury communal a retenu et primé les immeubles suivants pour le fleurissement:

1^{ère} catégorie: maison individuelle avec jardin ou cour fleurie très visible de la rue.

Mr Marc MARTIN et Mme Nicole RIVERAIN « 13, route de Vaux »

Mr et Mme BRUYAT « 2, Impasse des Chenevières »

Mr et Mme ZAIDINERAITE « 11, rue des Remparts »

Mr Robert MORLOT « 20, route de Vaux »

Mr Didier MAILLET « 1, rue de la Motte Coquet »

Mr et Mme BEAUFORT « 5, rue de la Motte Coquet »

Mr Pascal CHAZEL et Mme Melysa SEVRIN « 5, Chemin de Ménéilchamp »

Mr et Mme COGNE « 2, chemin du Moulin Gabrat »

Mr Gérard CHEGUT et Mme Marie-France LAMBARD « 15, chemin de Ménéilchamp »

Mr TROCHESSEC « 3, rue de l'Ancienne Forge »

Mr et Mme MERMET « 2, ruelle de l'Ecu »

Mr et Mme RIPART « 2, place de l'Eglise »

Mr Jean-Marc VIGNOLLES « 1, rue du Palais »

Mr et Mme KASZKOWIAK « 4, rue du Palais »

Mme MANGOLD « 3, chemin de Chillot »

Mr et Mme ROBERT « 1, Impasse de l'Arazibier »

4^{ème} catégorie : Hôtels, restaurants ou cafés avec ou sans jardin (seul le fleurissement de la façade et des abords très visibles de la voie publique sera pris en considération)

« La Maison aux Hortensias » Mr Philippe FARGES « 7, rue des Remparts »

« Gîte du Vieux Château » Mr et Mme FOURVEL « 12, place de l'Eglise »



**COMMUNE DE
VERNEUIL EN BOURBONNAIS**

**Mairie
1, rue des Ecoliers**

Téléphone : 04 70 45 42 16
Messagerie :
mairie-verneuil-en-
bourbonnais@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le web

www.verneuil-en-bourbonnais.fr
ou sur facebook

Une belle rando!

Malgré un temps frisquet, 72 participants se sont retrouvés au pigeonnier du Pré Féraud pour la randonnée des vendanges organisée par l'association Rouc'Ouzenan.

Après un agréable périple dans la campagne autour du village avec passage dans les vignes, l'apéritif du terroir a permis aux randonneurs d'apprécier cake salé, pompe aux grattons, quiche, pâté aux pommes de terre arrosé d'un verre de Saint-Pourçain.



Nouvelles chambres d'hôtes

La Maison d'Hôtes du Pré Féraud a ouvert ses portes à Verneuil, en ce mois d'août.

Annie Castagné explique que le projet est de faire vivre la maison et de faire découvrir le village et ses environs.

L'aménagement des chambres devait répondre à un cahier des charges précis et il fallait partir de leurs dimensions 35 et 45 m²



tout en conservant ce qui en faisait leur charme (portes d'origine, cheminée etc...) C'était un défi à relever, il a fallu plus de deux ans pour y arriver.

Labellisées Gîtes de France, quatre épis, deux chambres dénommées « Le Vousset » et « Le Douzenan » offrent six couchages et un salon pour le petit-déjeuner.

Après la Maison aux Hortensias et le gîte du Vieux Château, c'est une nouvelle offre touristique de charme pour Verneuil qui n'en manque déjà pas.

Téléphone : 06 08 07 96 85

